

Si vous ne parvenez pas à lire cet e-mail, cliquez ici



23 JANVIER 2023 - LETTRE D'INFORMATION #21 |

Chaque mois, retrouvez dans cette lettre l'actualité du programme Petites villes de demain.

Ce mois-ci, retour sur le Comité de pilotage national réuni par la Ministre, un prochain rendez-vous avec l'Agence nationale du Sport et zoom sur le Comité local de cohésion des territoires qui s'est réuni en Lozère mi janvier.

Cette lettre d'information est pour vous : nous sommes à votre écoute pour tout retour ou suggestion de contenu ou d'amélioration : petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr



L'actu



© Ministère de la Transition Écologique et des Collectivités territoriales

Retour sur le Comité de pilotage national présidé par la Ministre

Le 19 janvier dernier, Dominique Faure, Ministre déléguée en charge des Collectivités territoriales et de la Ruralité, a réuni le comité de pilotage national du programme Petites villes de demain.

Rassemblant les opérateurs financiers, les associations d'élus et des représentants du Parlement, cette instance de dialogue a été l'occasion de partager un premier bilan de l'avancée du programme et d'échanger sur les priorités pour l'année 2023. Le retour d'expérience de Fronton (31), par les témoignages de M. le maire accompagné de sa cheffe de projet PVD et du DDT31, a éclairé les échanges.

La pertinence du programme et la qualité de son déploiement ont été salués, avec des actions concrètes portées par les élus pour améliorer la qualité de vie des habitants dans des territoires dynamiques et engagés dans la transition écologique; Petites villes de demain bénéficie aujourd'hui de moyens importants déployés en ingénierie, grâce à la mobilisation aux côtés des ministères de l'ANCT, la Banque des territoires, l'Anah, le Cerema et l'ADEME.

La mobilisation forte des délégués territoriaux de l'ANCT, les préfets de départements, et de leurs services et en particulier des Directions départementales des territoires, a été saluée.

Ce comité de pilotage a également permis d'identifier plusieurs points de travail qui vont se poursuivre dans les prochains mois, ainsi que de confirmer trois axes stratégiques: faire des transitions un levier de transformation des petites centralités, mettre l'exigence écologique au cœur du financement des projets, et renforcer le pilotage et l'ingénierie opérationnels de proximité.

Le chiffre du mois

246

conventions cadres signées

Le nouveau point d'avancement sera bientôt disponible !

Le Club



CLUB DES PETITES VILLES DE DEMAIN

LA PROXIMITÉ AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE ET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
Atelier in situ pour les élus

Saint-Hilaire-de-Brethmas, Gard, Occitanie
14 et 15 mars 2023

en partenariat avec : 

et avec le soutien de : 



Atelier in situ pour les élus – La proximité au service de la qualité de vie et de la transition énergétique

Les élus PVD sont invités les 14 et 15 mars à venir échanger sur les enjeux et leviers de la proximité à Saint-Hilaire-de-Brethmas, dans le Gard. Au sein de cette collectivité, un certain nombre d'expérimentations sont d'ores et déjà menées, des parcours thématiques à l'échelle de la ville permettront de découvrir des aménagements innovants, de visiter des équipements de proximité et de bénéficier de retours d'expériences concrets dans une ambiance ludique et conviviale.

L'objectif de ce temps passé sur le terrain est de comprendre comment la prise en compte des enjeux de proximité et d'accessibilité peuvent nourrir votre projet de territoire et passer à l'action. À ce titre, Saint-Hilaire-de-Brethmas servira de cadre de réflexion, mais c'est bien le témoignage de tous les élus participants qui permettra de comprendre les limites et les atouts de ce modèle pour les petites centralités, au service de la qualité de vie des habitants et de la transition écologique des territoires.

Cet atelier exceptionnel est proposé en partenariat avec l'APVF et POPSU Territoires, avec le soutien d'Alès Agglomération et la commune de Saint-Hilaire de Brethmas.

En savoir plus et s'inscrire



Webinaire de présentation du Plan « 5000 terrains de sport » à destination des Petites villes de demain par l'Agence Nationale du Sport (ANS)

Annoncé par le Président de la République le 14 octobre 2021, le Plan « 5000 terrains de sport » vise à accompagner le développement de 5 000 équipements sportifs de proximité d'ici 2024. Une enveloppe de 200 millions d'euros sur la période 2022-2023 a ainsi été mise en place pour ce programme, dont le déploiement a été confié à l'Agence nationale du Sport.

À destination des collectivités et des associations à vocation sportive, ce plan est destiné à financer la création d'équipements sportifs de proximité, la requalification de locaux ou d'équipements existants, l'acquisition d'équipements mobiles, la couverture et/ou l'éclairage d'équipements sportifs de proximité non couverts et/ou non éclairés. En 2022, ce sont plus de 2 100 équipements qui ont déjà été financés pour un montant d'environ 86 M€.

Dans ce cadre, l'Agence Nationale du Sport organise un webinaire en partenariat avec la Direction du programme Petites villes de demain pour vous présenter le Plan « 5000 terrains de sport ». Venez découvrir les témoignages des maires d'Osséja (66) et de Saint Maximim la Sainte Baume (83).

Rendez-vous le 2 février à 16h30 !

S'inscrire au webinaire



URBACT



Le nouvel appel à réseaux
URBACT est ouvert !

L'appel s'adresse principalement aux collectivités locales (communes, intercommunalités, départements) qui souhaitent travailler avec leurs pairs venus de partout en Europe pour développer et mettre en œuvre des Plans d'action intégrés et ainsi trouver des solutions aux enjeux territoriaux.

D'une durée de 31 mois, de juin 2023 à décembre 2025, les réseaux, composés entre 8 et 10 Collectivités, échangeront, apprendront, et concevront une réponse à des défis locaux qu'elles ont en commun.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2023.

Un [webinaire de présentation du dispositif](#) est proposé pour les Petites villes de demain le 2 février prochain à 16h30.

En savoir plus



Les clubs départementaux

Ce mois-ci, zoom sur le déplacement de la Direction de programme en Lozère (48)

A l'invitation de M. le préfet de Lozère, la Direction du programme Petites villes de demain s'est rendue à Mende pour le Comité local de cohésion des territoires.

L'occasion d'échanger sur le terrain avec les élus de 3 communes Petites villes de demain- Saint-Chély d'Apcher, Marvejols et Bourgs-sur-Colagne- et de découvrir des actions réalisées dans le cadre du programme tels que:

- La Boutique Le Nid des délices de Bourgs-sur-Colagne créée dans le cadre de l'opération Ma Boutique à l'essai et qui propose des produits élaborés dans les Etablissements et services d'aide par le travail du Gévaudan (Esat)
- Le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire de Marvejols
- Les dispositifs de mobilité douce mis en œuvre dans la Communauté de communes du Gévaudan (2 stations de vélos électriques en libre-service, un service de covoiturage spontané et une voiture électrique à disposition des habitants).

Le vendredi 13 janvier s'est tenu le Comité local de cohésion territoriale (CLCT) réuni autour de M. le Préfet de Lozère.

La table ronde a permis aux élus des Petites villes de demain de la CC Haut-Allier, d'Isognac, de la CC Aubrac Lot Causses Tarn et de la CC du Gévaudan de présenter les réalisations mises en œuvre dans le cadre du programme.

Merci à Monsieur le Sous-Préfet, aux élus, à la Direction Départementale des Territoires de la Lozère et aux chefs de projets pour leur accueil et la qualité des échanges !



L'offre de services



Atlas de la Biodiversité

Cette démarche permet à une commune, ou une structure intercommunale, de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Chaque année, l'Office français de la biodiversité soutient de nombreux projets. [S'inscrire au webinaire de décryptage organisé par l'OFB.](#)



Le guide du "Fonds vert" est disponible

Dispositif inédit, le "Fonds vert" va aider les collectivités à renforcer leur performance environnementale, adapter leur territoire au changement climatique et améliorer



Retrouvez toutes les aides du programme

Et toujours, retrouvez l'ensemble des offres du programme Petites villes de demain sur Aides territoires, et programmez vos alertes !

leur cadre de vie.



La foire aux questions officielle du Fonds vert est sur Aides-territoires

Toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur le FONDS VERT sont sur Aides-territoires !



La nouvelle vague de candidatures pour les "Ateliers hors les murs" est ouverte

En partenariat avec les ministères de la Culture, de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France lance sa nouvelle vague de candidatures pour les "Ateliers hors les murs".



Webinaire "Des solutions concrètes pour réimplanter des commerces dans vos communes"

Aides-territoires, BougeTonCoQ et l'ANCTerritoires organisent un webinaire à destination des collectivités rurales pour leur présenter les dispositifs à leur disposition pour réimplanter des commerces de proximité dans leurs territoires.

Les ressources utiles



Formation Chefs de projet Petites villes de demain

Le CNFPT a conçu une brochure à destination des chefs de projet des programmes Petites villes de demain, Action cœur de ville et Territoires d'industrie reprenant l'offre de formation correspondant à l'action économique et d'autres domaines de l'aménagement et du développement durable des territoires.



L'engagement du Cerema en 2022 dans le programme Petites villes de demain

Partenaire du programme Petites villes de demain depuis son déploiement en 2020, le Cerema a poursuivi son engagement sur l'année 2022 auprès des Petites villes de demain (formation, ateliers, mise à disposition d'outils, appui en ingénierie).



Découvrez de nombreux projets de Petites villes de demain

Rendez-vous sur notre projetothèque, de nouveaux retours d'expérience sont régulièrement mis en ligne



© ANCT

Retour sur le déplacement ANCT dans les Yvelines (78)

Le 5 janvier dernier, à l'invitation de M. le maire d'Épône, la Direction du programme Petites villes de demain s'est rendue dans les communes d'Épône et de Mézières-sur-Seine, ainsi que Bonnières-sur-Seine et Freneuse.

En présence de M. le Sous-Préfet de Mantes-la-Jolie, ce déplacement a été l'occasion d'échanger sur le déploiement du programme dans les 11 communes Petites villes de demain des Yvelines, les défis rencontrés et les leviers mobilisés pour soutenir les projets locaux.

L'occasion de déambuler dans la commune d'Épône et de découvrir la Place de la libération qui s'intègre dans le projet de transformation du centre-ville, tant d'amélioration de l'habitat que pour les espaces publics. Deux actions concrètes sont d'ores et déjà visibles :

- La Boutique à l'Essai, qui accueillera très prochainement un commerçant de produits laitiers locaux
- Le bâtiment de l'ancienne mairie, en cours de transformation en Place des services avec le concours de La Poste Groupe : espace d'accueil multiservice, mise en place d'une conciergerie, espace de coworking

L'occasion également d'arpenter les Petites villes de demain voisines de Bonnières-sur-Seine et de Freneuse. Bonnières-sur-Seine est une ancienne commune industrielle (usine Singer) et urbaine. Freneuse est quant à elle une commune à dominante plus rurale, qui bénéficie de la berge de la Seine et souhaite développer des mobilités douces et des coulées vertes. Ce déplacement a permis d'échanger sur site des leviers pour renforcer les mobilités au sein des communes et entre elles, au service de la qualité de vie des habitants.

Merci à Monsieur le Sous-Préfet, aux élus, à la Direction Départementale des Territoires des Yvelines et aux chefs de projets pour leur accueil et la pertinence des échanges !

Voir aussi

- Après le succès des deux précédents appels à candidatures, qui ont permis d'accompagner 150 porteurs de projets dans autant de villages, le mouvement citoyen Bouge ton CoQ!, l'Association des Maires Ruraux de France (Amrf), la fédération nationale Familles Rurales, l'Association

Nationale des Pôles et des Pays (ANPP) et Monépi lancent un [appel à candidatures](#) pour accompagner et financer l'ouverture de 100 épiceries citoyennes dans des communes de moins de 3500 habitants dépourvus de commerce de proximité à travers toute la France.

- Ne manquez pas le webinaire dédié à la présentation des aides issues du Plan national covoiturage du quotidien [mardi 24 janvier de 14h30 à 16h00](#), co-animé par les équipes Registre de preuve de covoiturage et Aides-territoires !
- Piétons au quotidien, marcheurs réguliers ou simples promeneurs, exprimez votre ressenti de piétons en participant au [Baromètre des villes et villages marchables](#).
- Le livre de chevet du mois de janvier *Réparons la ville ! Propositions pour nos villes et nos territoires* de Christine Leconte et Sylvain Grisot.

Les Petites villes de demain en projets

[Découvrez la projetothèque](#)

#Petitesvillesdedemain

[Découvrez ce qu'il se dit sur Twitter](#)

Transférez, partagez !



Agence nationale de la
cohésion des territoires

Contactez la direction de
programme :

petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr

Directeur de publication : Stanislas Bourron

Responsable d'édition : Juliette Auricoste

Rédactrice en chef : Julie Ragot

Rédaction/maquette : Timothée Debrard

Design graphique : Silvia Colato

Crédits photos : ANCT, Arc en Terre, Fresque du
Climat

Pour vous inscrire à cette
lettre d'information, [cliquez
ici](#).

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Agence nationale de la cohésion des territoires | service communication - TSA 10717 - 75334 Paris Cedex 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@anct.gouv.fr

© 2022 Agence nationale de la cohésion des territoires
[Se désinscrire](#)